



ACTION DE LUTTE CONTRE LA MALARIA A.LU.MA

– BURUNDI, Asbl

KAMENGE-BUJUMBURA

B.P. 6086 Bujumbura

Phone: 00257 22 23 80 05 Fax: 257 22 7496

[E-mail : alumaburundi@yahoo.fr](mailto:alumaburundi@yahoo.fr)

Etre au service du Seigneur et de nos frères, telle est notre devise

RAPPORT D'ACTIVITES EXERCICE 2011

A.LU.MA – Burundi remercie profondément tous les partenaires pour soutien à la lutte contre le paludisme, un facteur de la pauvreté, en vue de sauver des vies humaines en particulier des enfants moins de 5 ans.

Albert Mbonerane, Président et
Représentant Légal

BUJUMBURA, MARS 2012

Rapport d'activités réalisées au cours de l'exercice 2011

O. Avant propos

0.1. Le contexte d'activité.

L'Association sans but lucratif « Action de Lutte contre la Malaria », A.LU.MA-Burundi, fondée en 2001 et agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/001 du 02.01.2002 a poursuivi sa mission qui consiste à contribuer à l'amélioration des conditions de vie par la lutte contre le paludisme, cette maladie qui reste le premier problème de santé publique.

Au Burundi, comme dans d'autres pays africains sub-sahariens, le paludisme reste la première cause de morbidité et de mortalité, les groupes les plus touchés étant celui des enfants de moins de 5 ans et celui des femmes enceintes.

Les interventions d'A.LU.MA-Burundi cadrent bien avec les deux axes d'intervention reconnus par le protocole national de lutte contre le paludisme, à savoir la prévention et la prise en charge correcte des cas.

Au cours de l'année 2011, la sensibilisation s'est poursuivie au Centre anti-malaria St François d'Assise au bénéfice des patients qui le visitent, et ce grâce aux outils de communication réalisés en 2009, à savoir des chansons, des spots et des sketches sur la lutte contre le paludisme que l'on joue ou projette chaque jour au Centre. Notons que 21.988 patients ont visité le Centre, dont 4.516 enfants de moins de 5 ans.

0.2. Remerciements adressés aux partenaires.

En référence à ce qui est dit plus haut, et en guise de remerciements, nous voudrions donc exprimer notre profonde gratitude à l'endroit :

- Du Président de la Fondation Papale, le Cardinal Donald W. Wuerl (222 North Seventeenth Street, PHILADELPHIA, PA 1910, USA) qui continue à appuyer l'Association en prenant en charge les salaires du personnel, et ce depuis que le Centre anti-malaria St François d'Assise a ouvert ses portes en avril 2004. Les dons de la Fondation Papale constituent le nœud le plus important dans la vie du Centre, une aide sans laquelle le Centre ne pourrait pas fonctionner. La Fondation reste jusqu'aujourd'hui le seul partenaire qui accepte de prendre en charge les rémunérations du personnel. Que l'Eternel soit loué pour cette œuvre du Saint Père qui permet de sauver des vies humaines, des personnes aux faibles revenus, en même temps qu'il permet à l'association de créer des emplois. Le Centre compte aujourd'hui 20 employés.
- De la Nonciature Apostolique au Burundi qui reste l'interlocuteur d'A.LU.MA-Burundi auprès du Saint Siège et de la Fondation Papale. Que S.E. Mgr Franco Coppola, Nonce Apostolique et ses collaborateurs trouvent ici notre gratitude pour tous leurs soutiens à ces œuvres de charité.
- De l'Ambassade de France au Burundi, qui, par son important financement a doté le Centre d'une infrastructure solide qui permet de garantir aux patients de meilleures conditions d'accueil. La sensibilisation des patients sur la lutte contre le paludisme se fait grâce aux appareils (poste téléviseur, mixeur, enregistreur) accordés par l'Ambassade de France. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre gratitude à l'endroit de S.E. Monsieur Jean Lamy, Ambassadeur de France au Burundi. Les principales infrastructures du Centre font la fierté de l'Ambassade et de notre association.
- De la Direction de l'Association britannique SURVIVE-MIVA pour son précieux don qui a permis à A.LU.MA-Burundi de s'acheter un véhicule qui rend énormément des services au Centre, et ce au profit des patients qui visitent le Centre. Les transferts des cas graves se font à l'aide de ce véhicule. Ce véhicule assure aussi le déplacement du personnel du Centre.
- De la Direction Générale de l'Organisme allemand Action Medeor qui a soutenu l'Association A.LU.MA-Burundi depuis sa création en lui accordant des aides, en médicaments. En plus de cet appui matériel, cet organisme, premier partenaire d'A.LU.MA-Burundi fait sa publicité, et

abrite le compte médicaments sur lequel transitent les sponsors de la part des particuliers. Ainsi, A.LU.MA-Burundi a pu commander des médicaments grâce à un sponsor de la Chorale de Krefeld.

- Du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme pour son appui multiforme : médicaments (la molécule artésunate/amodiaquine). Ce partenariat s'est matérialisé au cours de l'année 2009 par la signature d'une convention par laquelle le Programme Paludisme du Fonds Mondial a mis à la disposition d'A.LU.MA-Burundi un véhicule de marque TOYOTA HILUX, Type Camionnette 4x4. Au cours de cette année 2011 écoulée, le Programme Paludisme du Fonds Mondial au Burundi a financé une activité de sensibilisation sous forme de concours chanson sur la lutte contre le paludisme.
- Du Ministère de la Santé Publique qui associe A.LU.MA-Burundi dans ses initiatives de lutte contre le paludisme en tant que partenaire. A.LU.MA-Burundi est membre du CCM/Burundi, Comité de Coordination des Programmes du Fonds Mondial, un cadre bien indiqué pour suivre toutes les questions de santé qui se posent, ainsi que les programmes de planification pour l'amélioration des conditions de vie, surtout en matière d'éradication du paludisme. A.LU.MA-Burundi est aussi associée à toutes les activités organisées par le Programme National Intégré de Lutte contre le paludisme.
- De l'UNICEF qui a mis à la disposition de l'Association A.LU.MA-Burundi un expert du nom de et qui a fait une évaluation des activités du centre anti-malaria, une évaluation qui va concourir à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des cas. Toujours dans le cadre de l'amélioration des services rendus par le Centre, l'UNICEF a fait à l'association un don de 2 ordinateurs de bureau qui vont contribuer à l'amélioration du service de saisie des données.
- De l'organisation Belge Ex-Change qui a mis à la disposition de l'Association un expert senior du nom de Dirk Demeulemeester, qui est resté au Centre pendant deux semaines, du 29 juin au 12 juillet 2011, et qui a pu évaluer les capacités du Centre anti-malaria St François d'Assise, et a formulé des recommandations en rapport avec le renforcement de ses capacités. Au terme de sa mission, il a promis d'aider l'Association à trouver d'autres bienfaiteurs qui pourraient contribuer au renforcement technique et financier du Centre pour améliorer ses performances.
- De Monsieur Jiwani Shafiq, Directeur de ALSAFA (import-export) qui a continué à appuyer l'Association par un don de 300.000 Fbu qui a permis de prendre en charge gratuitement 1.000 enfants de moins de 5 ans, et un don de 5 cartons de biscuits à donner aux enfants qui ont visité le Centre pour qu'ils aient un peu plus d'énergie.
Notons que ses différents appuis datent de Novembre 2005.
- De Monsieur Gorajia, Administrateur Directeur Général de TOYOTA Burundi pour le don de **500.000 Fbu** qui a permis de prendre en charge gratuitement 1.666 enfants de moins de 5 ans qui ont visité le Centre.
- De la Madame Annemarie Keicher, interlocuteur privilégié de A.LU.MA-Burundi auprès de la Paroisse St Nicolas et de la Commune de Gundelsheim en Allemagne. En 2011, elle a obtenu un don de **3.500 \$ US** (4.340.000 Fbu) de la part de l'Ecole Hornschule. Une partie de ce don, soit **450.000 Fbu** (**363 \$ US**) a permis à l'association de réaliser une activité de salubrité dans la commune de Kamenge, une activité organisée à l'occasion de l'acélébration de la Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme, le 25.04.2011. Une autre partie de ce don, soit **555.000 Fbu** (**448\$ US**) a permis au Centre de prendre en charge gratuitement **1.850** enfants de moins de 5 ans gratuitement. Le montant restant, soit **3.335.000 Fbu**, va permettre de prendre en charge gratuitement **11.116** enfants de moins de moins de 5 ans en 2012. Il s'agit d'une aide fortement appréciée par les mamans, et qui permet à A.LU.MA-Burundi de contribuer à la réduction du taux de mortalité due au paludisme.
- Des amis de Bonn et de Mönchengladbach (Allemagne) pour leur soutien moral et les services de traduction réalisés par la Famille Crampen de Bonn (Allemagne) pour tous les services de traduction.

- De Mme Isabel Macia de Mallorca (Iles Baléares-Espagne) avec ses amis de l'Association ABFIS pour le don de médicaments variés accordés au Centre antimalaria, lesquels médicaments ont permis de répondre aux attentes des patients qui ont visité le Centre. Au cours de l'Année 2012, l'Organisation ABFIS compte initier un projet de nutrition avec A.LU.MA-Burundi, un autre moyen de lutte contre la malaria.
- De l'Organisation France Volontaires qui a mis à la disposition d'A.LU.MA-Burundi, une Volontaire, qui joue le rôle d'assistante technique au Centre anti-malaria St François d' Assise, pour une période de 2 ans, à compter de novembre 2011.

Que tous ceux qui ont aidé d'une façon ou d'une autre A.LU.MA-Burundi à réaliser ses objectifs, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. Chaque aide accordée sert à sauver une vie humaine, quand on sait que pour accéder aux soins de santé au Centre, une personne adulte doit donner une contribution de 400 Fbu, sauf pour les cas des indigents, pendant que la contribution des enfants de moins de 5 ans est de 300 Fbu. Que le Bon Dieu qui voit tout les bénisse.

0.3. De quoi sommes-nous fiers ?

Nous pouvons nous réjouir du fait que le nombre des personnes souffrant de la malaria a sensiblement diminué par rapport aux années précédentes, une des conséquences des campagnes de sensibilisation menées par le Ministère de la santé en collaboration avec ses différents partenaires, mais aussi grâce à la distribution en masse des moustiquaires dans plusieurs provinces du pays , dont la Mairie de Bujumbura où se trouve le Centre.

Sur un nombre de 21.988 patients qui ont visité le Centre, seuls 9.398 patients avaient la goutte épaisse positive, soit 42,7 %, le mois d'octobre ayant été marqué par une remarquable baisse au niveau du nombre de patients enregistrés, soit 880 patients, et dont seulement 26,1% souffraient de la malaria.

De plus, nous nous réjouissons du fait que des partenaires ont répondu à notre sollicitation pour avoir un appui financier permettant d'assurer une prise en charge gratuite des enfants de moins de 5 ans. Ainsi, les 4.516 enfants de moins de 5 ans qui ont visité le Centre ont été soignés gratuitement. S'agissant de la sensibilisation du public sur l'impérieuse nécessité de lutter contre le paludisme, l'association a bénéficié d'un appui financier du Programme Paludisme, lequel appui a permis d'organiser un concours chanson sur la prévention et la prise en charge correcte des cas. Trente (30) groupes de chanteurs ont répondu à l'appel et ont participé à ce concours.

En plus de cette activité ponctuelle, la sensibilisation à la lutte contre le paludisme se poursuit au Centre par l'écoute des spots radio-télévisés et des chansons qui ont été produits au cours de l'année 2009 grâce aux subventions du Programme Paludisme du Fonds Mondial. Les patients qui attendent les résultats suivent attentivement ces outils de sensibilisation, et ceci se fait chaque jour, pour permettre aux nouveaux patients d'avoir toutes les informations sur le mode de transmission de la malaria, sa prévention, le comportement à adopter une fois que les signes cliniques de la malaria apparaissent.

Il convient de noter aussi que la journée commence par une prière pour confier la vie des patients et le travail du personnel au Créateur qui nous donne la vie.

Un membre du personnel récite la célèbre prière de Saint François d'Assise : « **Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix** ». La prière est suivie par une brève sensibilisation faite par les membres du personnel, en expliquant aux patients le mode de transmission de la malaria, comment la prévenir par l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide, et ce que l'on doit faire du moment que l'on sent les symptômes du paludisme, en visitant les structures de santé, et la prise correcte des médicaments une fois que le diagnostic microscopique a permis d'identifier des parasites.

Evidemment, la grande activité a été la prise en charge correcte des cas. Et ceci a pu se faire correctement grâce aux appuis multiples: soutien moral, financier, matériel et technique. Le

personnel affecté au Centre fait preuve d'un dévouement remarquable, en veillant à offrir un bon accueil aux patients. Ils sont à féliciter.

0.4. Des contraintes rencontrées.

Le manque de financement suffisant pour la réalisation des activités de sensibilisation à la lutte contre le paludisme comme cela avait été au cours des années 2008 et 2009.

L'Association n'arrive pas à trouver des moustiquaires à distribuer aux personnes qui en ont besoin, pendant qu'elle encourage son utilisation comme un des moyens de prévention.

0.5. Conclusion.

A.LU.MA-Burundi exhorte ses partenaires à ne pas se lasser, car le chemin à parcourir reste encore long. Malgré les efforts fournis, le paludisme reste un des grands facteurs de la pauvreté à laquelle font face la plupart des personnes qui visitent le Centre. Des défis subsistent, mais il n'y a aucun doute qu'en conjuguant les efforts, nous arriverons un jour à éradiquer le paludisme, et libérer ainsi des énergies supplémentaires pour un développement durable.

Même si cela n'a pas pu se réaliser jusqu'aujourd'hui, A.LU.MA-Burundi garde à l'esprit la nécessité d'initier :

- Une radio santé environnement pour sensibiliser le public sur l'importance de la lutte contre le paludisme, un des facteurs de la pauvreté.
- Une activité génératrice de revenus pour assurer progressivement son autonomie.

Que le Dieu Tout Puissant bénisse toutes ces actions de solidarité internationale qui contribuent à sauver des vies humaines, surtout des enfants de moins de 5 ans qui constituent le groupe de gens le plus menacé par le paludisme.

I. Présentation de l'Association A.LU.MA-Burundi

I.1. Agrément:

L'Association sans but lucratif "Action de Lutte contre la Malaria", A.LU.MA-Burundi a été agréée par l'ordonnance ministérielle n° 530/001 du 02.01.2002.



I.2. L'ampleur du paludisme au Burundi

Le paludisme est la maladie la plus fréquente au Burundi. En effet, elle représente près de 50% des consultations externes dans les centres de santé du pays dont 40,13% des malades sont des enfants de moins de 5 ans. Chez ces derniers, la mortalité proportionnelle liée au paludisme est de 48%. L'anémie est associée au paludisme dans 77% des cas chez les enfants (4). Selon le Secrétaire Général des Nations Unies, un enfant meurt du paludisme toutes les 20 secondes ; soit 180 enfants par heure, et environ 4.320 enfants en 24 heures, soit à peu près 12 avions de 360 passagers qui s'écrasent chaque jour, dans l'indifférence totale. La femme enceinte et son fœtus sont particulièrement vulnérables face au paludisme, cause majeure de mortalité périnatale, de faible poids de naissance (26%) et d'anémie maternelle (73%). Le paludisme grave chez la femme enceinte est responsable d'une mortalité maternelle proportionnelle de 58%. L'endémicité palustre varie d'un endroit à l'autre selon la climatologie et l'altitude.

I.3. Les objectifs de A.LU.MA-Burundi

A.LU.MA-Burundi a pour objectifs principaux de :

- Sensibiliser la population aux méthodes de lutte contre la malaria, dont l'assainissement du milieu environnant pour détruire les abris du moustique, vecteur de la malaria ;
- Promouvoir l'utilisation de la moustiquaire comme moyen de lutte contre la malaria ;
- Créer et gérer un centre spécialisé dans le traitement du paludisme ;
- Initier de petits projets dans le domaine de la santé publique ;
- Organiser des séminaires d'information sur l'éradication de la malaria.

I.4. Les organes dirigeants

Le 11 Juin 2011, l'association a tenu une Assemblée Générale ordinaire, l'ordre du jour étant l'élection du Président et Représentant légal et la désignation des membres du Comité Exécutif.

A l'unanimité, le Président et Représentant Légal, Monsieur Albert Mbonerane a été reconduit pour un autre mandat, de 3 ans, un mandat qui expirera le 11 Juin 2014.

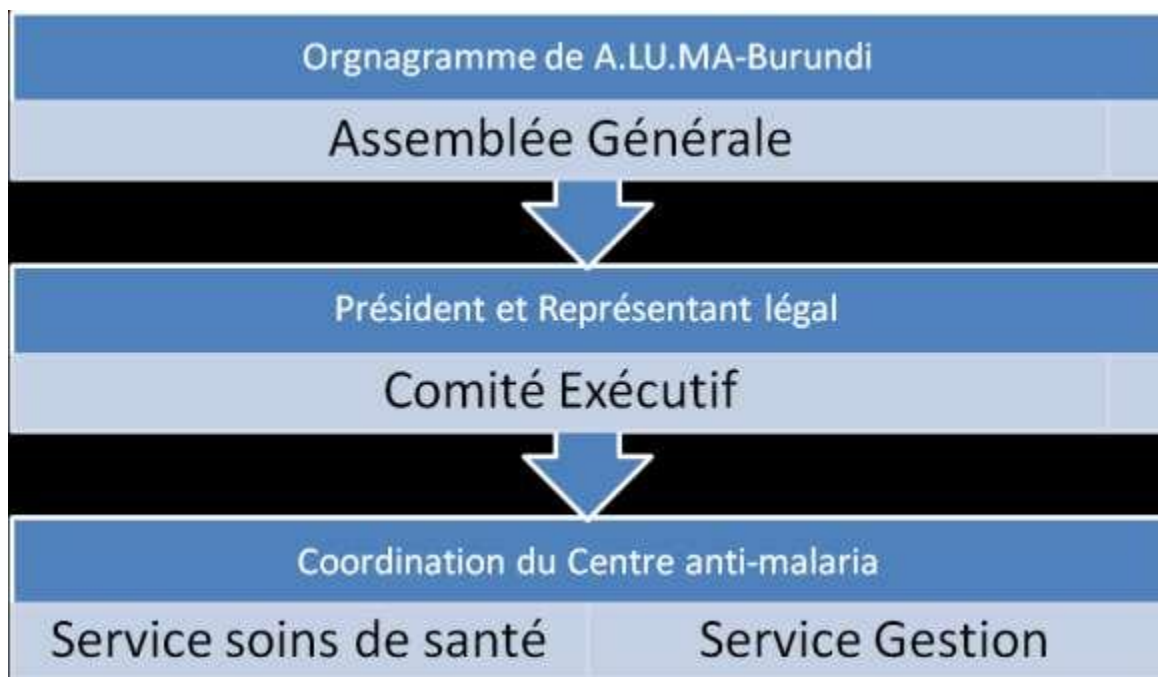
Fier de la confiance lui témoignée par les membres de l'Association, il a reconduit le mandat des

anciens membres du Comité Exécutif.

A partir de cette date du 11 Juin 2011, le Comité Exécutif de A.LU.MA-Burundi se présente comme suit :

Fonction	Mandat Juin 2011-Juin 2014
Représentant Légal et Président	Albert Mbonerane
Représentant légal suppléant et Vice Président	Pascal Kirahagazwe
Secrétaire Général	Dr Jacqueline Nintunze
Administrateur Financier	Jean Bosco Cishahayo

Notons que Dr Jacqueline Nintunze siège au Comité Exécutif du CCM /Burundi en sa qualité de déléguée de A.LU.MA-Burundi. Elle participe régulièrement aux réunions du CCM.



Les membres de A.LU.MA-Burundi Personnel de A.LU.MA-Burundi

1.5. Contact

Appellation de l'Organisation	Action de Lutte contre la Malaria
Appellation en abrégée	A.LU.MA-Burundi
Adresse Postale	B.P. 6086 Bujumbura-Burundi
Téléphone	00-257-22-238005/ 22-239965
E-mail	alumaburundi@yahoo.fr
Site web	www.alumaburundi.org
Nom du Représentant Légal/Président	Albert Mbonerane
Autre e-mail	mbonerane2003@yahoo.fr
Compte Bancaire	Banque Commerciale du Burundi B.P.990 Bujumbura Tél. : 00-257-22-222317 Fax : 00- 257-22-221018 Compte n° 301-0010639-1-53 Code SWIFT : BCBUBIBI
	Interbank Burundi B.P.2970 Bujumbura Tél. : 00-257-22-220629 Compte : A.LU.MA- Burundi 701-3526601-92
Bank Konto (Deutschland)	Action Medeor Sparkasse Krefeld Code bancaire 320 500 00 Compte 8007171 IBAN : DE 18 3205 0000 0008 0071 71 Référence A.LU.MA : 2-08-0118

1.6. Les atouts d'A.LU.MA-Burundi.

Grâce à un appui multiforme, A.LU.MA-Burundi est propriétaire du Centre anti-malaria St François d'Assise, unique dans tout le pays, tout comme A.LU.MA-Burundi est la seule association burundaise engagée spécifiquement dans la lutte contre le paludisme. Le Centre dispose d'un personnel technique qui a bénéficié d'une formation en diagnostic parasitologique grâce aux subventions du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

L'Association dispose de deux véhicules et du matériel de sonorisation qui lui permet de satisfaire aux attentes des patients qui proviennent de plusieurs horizons.



II. Le rapport des activités proprement dit

II.A. Rapport narratif

Le rapport narratif porte sur les deux axes d'intervention, à savoir les activités de prévention du paludisme et les activités de prise en charge correcte des cas.

II.A.1. Prévention

II.A.1.1. Sensibilisation en début de la journée.

Au Centre anti-malaria St François d'Assise, chaque jour commence par une prière, suivie par une sensibilisation ; séance au cours de laquelle le personnel explique aux patients les modes de transmission de la malaria par le moustique anophèle, comment faire la prévention par la lutte antivectorielle par la destruction des abris des moustiques, l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticides, la consultation dans des structures de santé par un diagnostic microscopique quand on constate qu'on a des symptômes du paludisme, prendre les médicaments tels que prescrits par les techniciens en santé.

Tous les messages sont marqués à l'entrée du Centre, et l'on invite les patients qui peuvent lire de prendre un peu de temps pour les découvrir et s'en servir pour une meilleure prévention de la malaria.



II.2.1.2. Sensibilisation au moyen des spots et documentaires radio-télévisés.

La sensibilisation s'est faite au Centre, et ce à l'intention des patients ayant visité le Centre, en utilisant les outils de communication comme les spots radio-télévisés, ainsi les chansons sur la lutte contre la malaria, grâce à un équipement acquis grâce au financement de l'Ambassadeur de France au Burundi, via le Fonds Social de Développement (FSD).

II.A.2. Concours chanson sur la lutte contre le paludisme.

Sur financement du Programme Paludisme du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, nous avons organisé un concours chanson pour sensibiliser le public sur l'impérieuse nécessité de lutter contre le paludisme.

II.A.2.1. Contexte :

Cette activité a été organisée dans le cadre de la célébration de la 4^e Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme, le 25 Avril 2011.

II.A.2.2. Généralités

Ce concours a été initié par l'Association « Action de Lutte contre la malaria », A.LU.MA-Burundi, et a été lancé le 07 avril 2011, aboutissant au dépôt des offres le 21 avril 2011, au siège d'A.LU.MA-Burundi. Cette activité a pu se réaliser grâce à une subvention de **13.771.200 Fbu** accordée par le Programme Paludisme du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le paludisme.

II.A.2.2.1. Appel au concours.

Le communiqué repris ci-après a été diffusé du 08 au 10.04.2011 sur 5 radios, en français et en kirundi. *Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme, l'Association Action de Lutte contre la Malaria, A.LU.NA-Burundi organise un concours chanson autour du thème : « mobilisons-nous pour l'éradication de la malaria ». Les chanteurs intéressés par ce concours peuvent trouver toutes les informations y relatives au Centre anti-malaria St François d'Assise situé dans la commune de Kamenge, en face du camp policier de SOCARTI.*

II.A.2.2.2. Liste des groupes de chanteurs candidats au concours

Liste des groupes de chanteurs participants au concours selon l'ordre d'enregistrement			
Ordre	Responsable du groupe	Nom du groupe	Contact
1	Nduwimana Pharès	Garukirubuzima	79402015
2	Uwikunze Lydia	Blessing	79814859
3	Maniratunga Elie Alfred	Abunganizi	79729261
4	Maregeya Jean Claude	Ubuzimabwiza	77767926
5	Cibutso Yves	Men of Peace (MOP)	79061933
6	Niyonkuru Méchack	Tanganyika	75226706
7	Hakizimana Alexis	King's Voice	78883227
8	Nshimirimana Calixte	Children's Voice	78944429
9	Mwirima Jumas	Prévention Groupe	77774429
10	Hakizimana Santos	Les Mercenaires	79259869
11	Mashimango Papolin	Young Soul	75134088

12	Ndikumana Justin	Justway	78814527
13	Nzigamasabo Thaddée	Invugirakugorora	79562674
14	Uwizeye Faustin	Inkinzo Band	79037254
15	Ndayizaniye Gordien	Africa Center Club	78581656
16	Havyarimana Jean Bosco	Happy Family	75566548
17	Ndayishimiye Pacifique	Umuco Band	76939201
18	Nzorubara Mathias	Nezerwa	79933217
19	Niyonkuru Gordien	Invugakuri Band	78237077
20	Nsengiyumva Janvier	Adonai Group	79301589
21	Rugendo Issa	Akiwacu Band	79980718
22	Nyabenda Pierre	Accent du Nord	79967514
23	Musumari	Ikangure	79936120
24	Kwizera Belyse	Shine For Jesus	79045849
25	Nzeyimana Claude	Trust Band	79188635
26	Nsengiyumva Léonce	Duhanurane	79316956
27	Gaposho Isoumairi	Twirambire	79796204
28	Nduwayezu Simon	Say mix Band	75579980
29	Mugisha Calixte	Imfyufyu-Band	78214604
30	Iyizire Viviane	The Best	22236438

II.A.2.2.3. Mise en place d'un jury

Un jury chargé de procéder à la sélection des meilleures chansons a été mis en place. Il était composé de :

Mme Girukwishaka Marie Rose (A.LU.MA-Burundi)

Mme Sinkenguburundi Goreth (PNILP)

M. Butoyi Gordien (PNILP)

M. Ngabo Léonce (Spécialiste en musique)

M. Ntirampeba Martin(A.LU.MA-Burundi)

M. Nyereka André (IEC/ MSPLS)

Ces membres du jury ont eu l'appui de Madame Adelaïde Nahimana, Assistante au Programme Paludisme du Fonds Mondial.



Les membres du jury entrain de délibérer

Les membres du jury ont fait une réunion de prise de contact avec le Représentant Légal de A.LU.MA-Burundi, Monsieur Albert Mbonerane qui a parlé du contexte de ce concours de chanson, et ont parcouru les termes de référence dudit concours en date du 12 avril 2011.

A cette même date, les membres du jury ont statué sur le calendrier des différentes étapes du concours, notamment :

- a) La date limite de dépôt qui a été fixée au 21 avril 2011 14H00 au Centre Anti Malaria St François d'Assise.
- b) La date de la présélection des 8 meilleurs chanteurs ou groupe de chanteurs qui a été fixée au 22 et 23 avril 2011.
- c) L'annonce aux 8 meilleurs chanteurs sélectionnés a été fixée au 23 avril 2011.
- d) La date de la compétition a été fixée au 25 avril 2011 au Centre anti-malaria St François d'Assise, une activité qui a marqué la célébration de la Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme.

II.A.2.2.4. Public cible

Les candidats sont tous les acteurs compositeurs de nationalité burundaise. Il a été notifié lors des échanges que chaque compositeur peut se faire accompagner par un instrumentaliste.



Les membres du jury se sont, par la suite, penchés sur les critères de sélection qui sont :

- 1) Le thème
- 2) La mélodie
- 3) Le rythme
- 4) L'originalité
- 5) Les instruments
- 6) La durée
- 7) La langue de production (kirundi)
- 8) Le support (CD)
- 9) La grille de cotation

En rapport avec la grille de cotation, les membres du jury se sont entendus sur les coefficients pour chaque critère, soit un maximum de 100 points.

En date du 22 au 23 avril 2011, il s'est tenu des réunions de présélection des meilleures chansons produites sur la lutte contre le paludisme sous le thème :

- Mobilisation du public à une meilleure lutte contre la malaria,
- Les modes de prévention : utilisation de la MII et l'assainissement
- La consultation par le personnel soignant dans les structures de santé ;
- La prise des médicaments selon la prescription du personnel soignant.

NB. Insister sur le fait que le paludisme est la première cause de mortalité, mais que c'est une maladie qui guérit si on se fait soigner dans les délais.

Les éléments du thème font partie d'autres critères qui ont été considérées dans la présélection des meilleures chansons, notamment la mélodie, le rythme, l'originalité, les instruments, ainsi que la durée de la chanson.

Sur base de la grille de cotation, le jury a procédé à l'écoute et à la cotation de toutes les chansons produites sur CD. Trente (30) concourants ont présenté leurs chansons.

Après les séances de présélection, 8 groupes ont été retenus pour participer à la finale le 25.04.2011. Ces groupes ont été immédiatement informés des résultats de cette présélection.

II.A.2.2.5. Liste des groupes de chanteurs présélectionnés le 22 et 23.04.2011

	Nom du groupe	Points
1	Groupe Girubuzima	75
5	Groupe Men of Peace (M.O.P)	72
6	Groupe Tanganyika	86
18	Malariya tuzogutuza womoke	83
19	Turwanye malariya	75
20	Adonai Group	74
22	Groupe Accent du Nord	72
24	Shine for Jesus	75

II.A.2.2.6. Le classement final et les prix obtenus.

Le total des prix avait été arrêté à 6.000.000 Fbu à répartir entre les 8 meilleurs groupes de chanteurs présélectionnés et qui ont participé à la finale organisée le 25.04.2011.

L'aspect important sur lequel devaient insister les groupes compétiteurs est que le paludisme est la première cause de morbi-mortalité, mais que c'est une maladie qui guérit vite si on se fait soigner dans les délais.

En date du 25 avril 2011, date de la Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme, les membres du jury se sont penchés sur la sélection de la meilleure chanson après le concours dont les résultats sont les suivants:

	Nom du groupe	Résultats /100
1	Groupe Tanganyika	86
2	Groupe Men of Peace (M.O.P)	82
3	Groupe Accent du Nord	81
4	Malariya tuzogutuza womoke	80
5	Shine for Jesus	75
6	Adonai Group	74
7	Groupe Girubuzima	73
8	Turwanye malariya	72



Ces meilleures chansons ont été primées lors de la proclamation et de la manière décroissante :

Huitième prix	: 400.000 fbu
Septième prix	: 500.000 Fbu
Sixième prix	: 600.000 Fbu
Cinquième prix	: 700.000 Fbu
Quatrième prix	: 800.000 Fbu
Troisième prix	: 900.000 Fbu
Deuxième prix	: 1.000.000 Fbu
Premier prix	: 1.100.000 Fbu

Les prix ont été remis aux gagnants par les invités de marque qui avaient répondu à l'invitation d'A.LU.MA-Burundi, à savoir la Directrice du PNILP, un Délégué du Représentant de l'OMS, le Coordonnateur des Projets Fonds Mondial de Lutte contre le Paludisme au Burundi, la Directrice Générale de l'Organisation Canadienne ACECI.



De gauche à droite : *Dr Ignace Bimenyimana, Coordonnateur des projets du Programme paludisme du Fonds Mondial au Burundi, Dr Dismas Baza, délégué de l'OMS, Dr Lydwine Baradahana, Directrice du PNILP.*

II.A.2.2.7. Impact du concours chanson :

Grâce aux financements du Programme Paludisme du Fonds Mondial, ce concours chanson a été retransmis en direct par 3 chaînes de radio, à savoir la Radio Isanganiro, la Radio Bonesha FM, la Radio Maria Burundi, et ce pendant 2 heures, de 10H00 à 12H00. Du 23 au 25.04.2011, des

communiqués ont été lancés sur les radios appelant le public à suivre ce concours chanson, un outil de communication qui atteint un nombre assez important d'auditeurs.

Toutes les 8 chansons sélectionnées revenaient sur le mode de transmission de la malaria, les voies de prévention qui sont l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides, la destruction des abris des moustiques par l'assainissement, la prise en charge correcte des cas. Lors de l'exhibition des groupes de chanteurs, il y avait beaucoup de gens sur les lieux et qui savouraient la mélodie de ces chansons, en même temps qu'ils apprenaient comment lutter efficacement contre le paludisme.



II.A.2.2.8. Communications du jour.

- Pendant la délibération, il y a eu des communications faites successivement par le Président et Représentant Légal de A.LU.MA-Burundi, la Directrice Générale de l'Organisation canadienne ACECI (Agence Consultative en Ethique de la Coopération Internationale), la Directrice du PNILP, le Coordonnateur des Projets Fonds Mondial de Lutte contre le Paludisme au Burundi.
- Le Président de A.LUMA-Burundi a saisi cette occasion pour remercier les différents partenaires qui appuient depuis des années le Centre anti-malaria St François d'Assise, à savoir la Fondation Papale dont les dons garantissent le bon fonctionnement du Centre, le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme qui a permis la réalisation de cette manifestation de sensibilisation par la chanson, la Société Toyota, l'homme d'affaires Jiwani Shafiq et l'Ecole Hornschule de Gundelsheim (République Fédérale d'Allemagne) dont les appuis financiers allaient permettre au Centre d'accueillir gratuitement les enfants de moins de 5 ans. Il a terminé en revenant sur le slogan de la journée, « **Ensemble, nous pouvons faire plus** », l'objectif principal étant l'éradication du paludisme.



- La Directrice du PNILP est revenue sur le thème du jour à savoir « Faire des progrès et un impact. Dans son allocution, elle a reconnu le pas franchi dans la lutte contre la malaria quand on se réfère aux statistiques des dernières années des personnes décédées à cause de la malaria, et les efforts qui ont été faits pour y arriver, en particulier l'engagement du Gouvernement et de ses partenaires, y compris la société civile pour éradiquer le paludisme. Elle a félicité A.LU.MA-Burundi pour ce concours chanson, car il y a des gens qui aiment la musique arrivent à capter les messages lancés pour une meilleure lutte contre le paludisme, première cause de mortalité.
- Après cette communication, la parole été donnée à Mme Ginette Karirekinyana, la Directrice Générale de l'Organisation canadienne ACECI qui s'est réjouie de participer à cette

manifestation, et a parlé de la volonté de cette organisation à appuyer les efforts du Gouvernement Burundais dans la lutte contre le paludisme, en introduisant une plante répulsive des moustiques au Burundi, le Nepeta Cataire.

Enfin, la parole a été donnée au Coordonnateur du Programme Paludisme du Fonds Mondial qui a félicité tous les groupes de chanteurs qui avaient participé à ce concours, et qui ont produit des chansons riches de messages appelant les Burundais à mettre les efforts ensemble pour éradiquer le paludisme. Il n'a pas manqué de féliciter l'Association A.LU.MA-Burundi qui est un des partenaires du Programme Paludisme.



II.A.2.2.9. La lutte contre la malaria par l'assainissement.

Avant de commencer cette activité de concours chanson, A.LU.MA-Burundi a organisé une activité d'assainissement par le curage d'un caniveau plein d'eaux stagnantes, abris des larves des moustiques, non loin du bureau de la Commune Kamenge. Au cours de cette activité, A.LU.MA-Burundi a lancé des chansons appelant les gens à lutter contre le paludisme par l'assainissement de l'environnement, une façon de détruire les abris des moustiquaires.





Pendant les travaux de curage, les gens écoutent des chansons sur la lutte contre la malaria.



Situation du caniveau après les travaux de curage.

Cette activité a pu se réaliser grâce à un appui de l'Ecole secondaire Hornschule, école se trouvant dans la Commune de Gundelsheim (Allemagne), et ce par le biais de Madame Annemarie Keicher, notre interlocuteur, et qui a déjà visité le Centre anti-malaria St François d'Assise. En 2007, elle avait fait, au nom de la Paroisse St Nicolas, un don d'un container, la vente de certains articles ayant permis de soigner gratuitement 5.000 enfants de moins de 5 ans. En collaboration avec ses différents partenaires, A.LU.MA-Burundi pourra contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie de la population.

II.A.2. Prise en charge correcte des cas

La prise en charge correcte des cas a constitué la principale activité de l'association au cours de cette année, l'objectif poursuivi étant de répondre aux attentes des patients qui viennent nombreux au Centre, et éviter surtout qu'il y ait une personne qui meurt pour des causes de pauvreté.



Un patient de plus de 5 ans donne une contribution de 400 Fbu, pendant qu'un enfant de moins de 5 ans donne une contribution de 300 Fbu. Une personne indigente qui n'arrive pas à trouver cette contribution est soignée gratuitement. Une bonne pratique du Centre est que tout patient qui vient au Centre doit subir un diagnostic microscopique qui permet d'identifier le taux des parasites. Un patient dont la goutte épaisse est positive reçoit la molécule artésunate/amodiaquine. Pour celui qui souffre du paludisme grave est traité au moyen de la quinine. Pour les enfants, ils reçoivent en plus de cette molécule des vitamines, un don de l'Organisme Allemand Action Medeor. Pour les nourrissons, nous utilisons le paracétamol suppositoire fourni par l'Organisme Allemand Action Medeor.



Les mamans sont contentes de la manière dont le Centre accueille les enfants de moins de 5 ans, et ce, grâce aux dons des différents bienfaiteurs qui acceptent de la contribution de 300 Fbu.

Comme le Centre ne dispose pas encore d'un service d'hospitalisation, faute d'un médecin à temps plein, les enfants gravement malades sont transférés à l'Hôpital Militaire, grâce au minibus, don de l'Organisation Britannique Survive-Miva (Liverpool).



*En attendant les résultats, les enfants peuvent se coucher sur les matelas dont dispose le Centre, une façon de se reposer.
Dans l'avenir, il faudra chercher quelques jeux pouvant occuper les enfants qui sont obligés d'être avec leurs mamans qui viennent se faire soigner.*

II.A.2.1. Tableau des patients accueillis au Centre de 2005 à 2011.

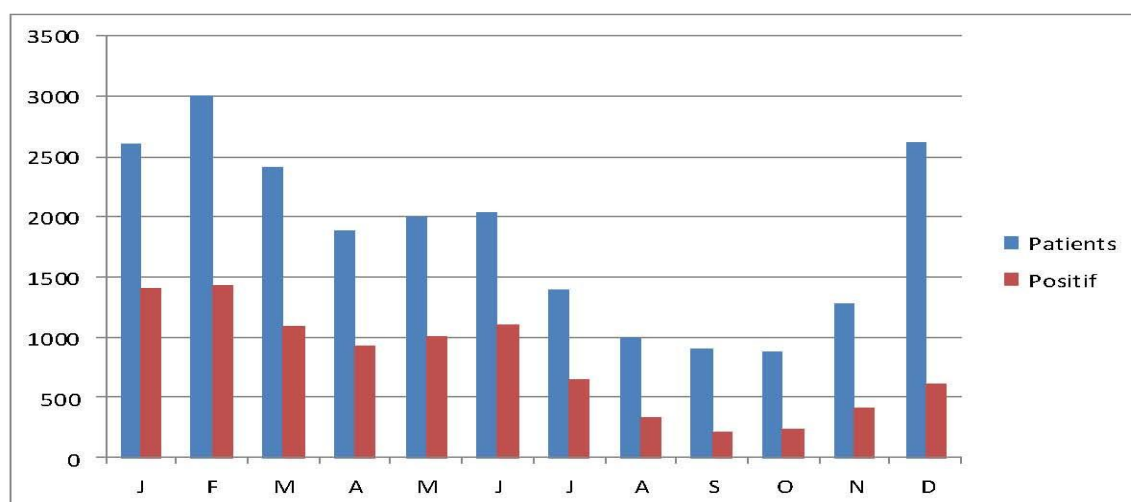
Année	Nombre de patients	Nombre de patients souffrant de la malaria	%
2004	12.175	6.431	52,8
2005	31.757	16.850	53,0
2006	26.077	12.009	46,0
2007	24.820	9.844	39,6
2008	19.719	9.928	50,3
2009	36.374	19.722	54,2
2010	30.079	14.514	48,2
2011	21.988	9.398	42,7
Total	202.989	98.696	47,63

II.A.2.2. Tableau des patients qui ont visité le Centre au cours de l'année 2011

Mois	Nombre Total des Patients	Nouveaux cas	Anciens cas	Total des cas +	%	Femmes Enceintes +	Enfants de moins de 5 ans +	Enfants de moins de 5 ans -
Janvier	2.601	1.801	800	1.403	53,9	35	217	250
Février	3.008	2.105	903	1.426	47,4	18	210	417
Mars	2.411	1.844	567	1.087	45,0	14	154	358
Avril	1.882	1.475	407	933	49,5	9	153	267

Mai	1.998	1.598	400	1.003	50,2	11	148	250
Juin	2.036	1.571	465	1.106	54,3	15	157	208
Juillet	1.389	1.019	370	650	46,7	8	122	170
Aout	991	721	270	332	33,5	3	59	166
Septembre	896	603	293	207	23,1	4	40	162
Octobre	880	537	343	230	26,1	3	42	145
Novembre	1.285	791	494	408	31,7	6	79	203
Décembre	2.611	1.791	820	613	30,4	9	97	442
Total	21.988	15.856	6.132	9.398	42,7	135	1.478	3.038

Comme le montre le tableau, le nombre de patients qui ont visité le Centre a sensiblement diminué par rapport au nombre de patients qui ont été accueillis par le Centre en 2009 et 2010. Nous ne pouvons que nous réjouir des résultats des actions des différents acteurs du secteur, l'objectif poursuivi étant l'éradication du paludisme. Le mois de septembre a été le mois qui a connu des résultats assez encourageants. Sur les 896 patients qui ont visité le Centre, seuls 23,1% souffraient de la malaria. Sur toute l'année, seuls 42,7% des 21.988 patients souffraient de la malaria.



II.A.2.3. Tableau comparatif des patients ayant visité le Centre en 2008 et 2009

Mois	Visites 2008	Cas positifs	%		Visites 2009	Cas positifs	%
Janvier	1812	826	45.5		2832	1640	57.9
Février	1837	789	42.9		2247	1098	48.8
Mars	1587	748	47.1		2052	974	47.4
Avril	1616	774	47.8		2415	1276	52.8
Mai	1981	956	48.2		3724	1853	49.7
Juin	1990	828	41.6		4025	2283	56.7
Juillet	1312	681	52.6		2573	1403	54.5
Août	979	501	51.1		1960	1018	51.9
Septembre	1077	590	54.7		2048	882	43
Octobre	1282	737	57.4		2505	1333	53.2
Novembre	1673	976	58.3		4448	2750	61.8
Décembre	2573	1512	58.7		5545	3212	57.9
Total	19719	9928	50.3		36374	19722	54.2

II.A.2.4. Tableau comparatif des patients ayant visité le Centre en 2009 et 2010

Mois	Visites 2009	Cas positifs	%		Visites 2010	Cas positifs	%
Janvier	2832	1640	57.9		5482	3164	57.7
Février	2247	1098	48.8		3749	2027	54
Mars	2052	974	47.4		4289	1643	38.3
Avril	2415	1276	52.8		3101	1222	39.4
Mai	3724	1853	49.7		2167	1021	47.1
Juin	4025	2283	56.7		2217	1140	51.4
Juillet	2573	1403	54.5		1462	590	40.3
Août	1960	1018	51.9		1326	533	40.1
Septembre	2048	882	43		1164	490	42
Octobre	2505	1333	53.2		1343	568	42.2
Novembre	4448	2750	61.8		1678	879	52.3
Décembre	5545	3212	57.9		2010	1237	58.1
Total	36374	19722	54.2		30079	14514	48.2

II.A.2.5. Tableau comparatif des patients ayant visité le Centre en 2010 et 2011

Mois	Visites 2010	Cas positifs	%	Visites 2011	Cas positifs	%
Janvier	5.482	3.164	57,7	2.601	1.403	53,9
Février	3.749	2.027	54,0	3.008	1.426	47,4
Mars	4.289	1.643	38,3	2.411	1.087	45,0
Avril	3.101	1.222	39,4	1.882	933	49,5
Mai	2.167	1.021	47,1	1.998	1.003	50,2
Juin	2.217	1.140	51,4	2.036	1.106	54,3
Juillet	1.462	590	40,3	1.389	650	46,7
Aout	1.326	533	40,1	991	332	33,5
Septembre	1.164	490	42,0	896	207	23,1
Octobre	1.343	568	42,2	880	230	26,1
Novembre	1.678	879	52,3	1.285	408	31,7
Décembre	2.101	1.237	58,1	2.611	613	30,4
Total	30.079	14.514	48,2	21.988	9.398	42,7

II.A.2.6. Lieu de provenance des patients qui ont visité le Centre en 2009, 2010 et 2011.

Ordre	Commune	Total 2009	Total 2010	Total 2011	Total
1	Kamenge	5416	4.259	2.718	12.393
2	Kinama	4779	3.835	2.904	11.518
3	Cibitoke	4715	3.506	2.415	10.636
4	Buterere	2908	2.647	1.955	7.510
5	Mutimbuzi	2868	2.379	1.364	6.611
6	Musaga	1927	1.561	1.237	4.725
7	Kanyosha	1925	1.650	1.015	4.590
8	Ngagara	1586	1.126	834	3.546
9	Buyenzi	1551	1.126	920	3.597
10	Gihanga	1295	1.354	928	3.577
11	Bwiza	1186	833	964	2.983
12	Bubanza (centre)	1155	1.190	865	3.210
13	Gihosha	1111	1.114	884	3.109
14	Rohero	1101	943	709	2.753
15	Nyakabiga	1027	1.030	685	2.742
16	Isale	1001	841	784	2.626
17	Kinindo	860	704	807	2.371
	Total	36.374	30.098	21.988	88.460

II.A.2.7. Lieu de provenance des patients qui ont visité le Centre en 2011.

Commune	Province	Total	Ordre
Kinama	Mairie de Bujumbura	2.904	1
Kamenge	Mairie de Bujumbura	2.718	2
Cibitoke	Mairie de Bujumbura	2.415	3
Buterere	Mairie de Bujumbura	1.955	4
Mutimbuzi	Bujumbura	1.364	5
Musaga	Mairie de Bujumbura	1.237	6
Kanyosha	Mairie de Bujumbura	1.015	7
Bwiza	Mairie de Bujumbura	964	8
Gihanga	Bubanza	928	9
Buyenzi	Mairie de Bujumbura	920	10
Gihosha	Mairie de Bujumbura	884	11
Bubanza (Centre)	Bubanza	865	12
Ngagara	Mairie de Bujumbura	834	13
Kinindo	Mairie de Bujumbura	807	14
Isale	Bujumbura	784	15
Rohero	Mairie de Bujumbura	709	16
Nyakabiga	Mairie de Bujumbura	685	17
Total		21.988	

II.A.2.8. Tableau des consommations en médicaments en 2011 et autres articles

Produits	Quantité	Partenaires	Coûts
Quinine, cés 300 mg	10 btes x 1.800 cès	Organisme allemand Action Medeor	4061,25 Euros
Paracétamol 500 mg	42 btes x 1.000 cès)		
Paracétamol suppo, 250 mg	50 btes x 250 suppo		
Paracétamol suppo, 125 mg	30 btes x 250 suppo		
Paracétamol oral solution 120 mg/5 ml	15 cartons x 25 flacons		
Vitamin B compound dragees	3 btes x 5.000 C7S		
Vitamin B compound dragees	2 btes x 10.000 cès		
Vitamin C 250 mg	8 btes x 1.000 cès		
Amoxicillin tabs.500 mg	9 btes x 1.000 cès		
Amoxicillin tabs.250 mg	15 btes x 1.000 cès		
Amoxicillin 250 ml sirop			
Amoxicillin for oral suspension 125 mg/5 ml	5 cartons x 25 flacons		
Hexagon test paludisme 20 test	10 btes x 20 pièces		

Huile d'immersion 100 ml	5 flacons		
Gants pour opération	20 gants		
Gants à usage unique pour dames	10 btes x 100 pièces		
Gants à usage unique pour messieurs	10 btes x 100 pièces		
Ciproflaxacine 250 mg	40 btes x 100 cès		
Ibuprofen 200 mg	3 btes x 2.000 cès		
Stylos à bille	20 stylos		
Lancettes à sang stériles	20 btes x 200 pièces		
Camphor ointment	2 cartons x 15 tubes		
Sphygmomanomètre pour les bras, numérique entièrement automatique	2 btes		

Produits	Quantité	Partenaires	Coûts
As+AQ 25/67,5 mg Blister de 3 cès Nourrissons (2-11 mois)	88 plaquettes	Fonds Mondial	
As+AQ 50/135 mg Blister de 3 cès Petits enfants (1-5 ans)	700 plaquettes		
As+AQ 100/270 mg Blister de 3 cès Enfants (6-14 ans)	1.131 plaquettes		
As+AQ 100/270 mg Blister de 6 cès Adultes (> 14 ans)	5.411 plaquettes		

4. Relations avec les partenaires

4.1. Visite de Monsieur Jiwani Shafiq, Directeur de ALSAFA (Import –Export)



Lors de sa visite au Centre Monsieur Jiwani Shafiq a constaté que les enfants qui étaient là semblaient avoir faim. Il a alors fait un don de 5 paquets de biscuits qui étaient distribués chaque jour aux enfants qui visitaient le Centre, source de calorie dont ils ont besoin.

4.2. Visite de l'Ambassadeur Yvonne Chaka Chaka

Le 29 Juillet 2011, Mme Yvonne Chaka Chaka, Célèbre Chanteuse, Ambassadeur pour la lutte contre le paludisme a visité le Centre, en compagnie de Mme Thembi Majola, ancienne Ambassadeur de l'Afrique du Sud en Côte d'Ivoire. Elle était contente de découvrir les services rendus par le Centre dans la lutte contre le paludisme. Elle a promis de développer un partenariat avec A.LU.MA-Burundi dans les années à venir.



5. Développement de la plante *Artémisia Annu* (Armoise chinoise).

En collaboration avec l'organisation allemande ANAMED (**Action for Natural Medicines**), A.LU.MA-Burundi a organisé, en date du 07 et du Novembre 2011 un atelier d'échange sur la plante *Artémisia Annu*, au Centre anti-malaria St François d'Assise,

Au cours de cet atelier, il a été question de parler des plantes médicinales, mais en particulier de la plante *Artémisia Annu* et ses utilisations dans la lutte contre la malaria. Les participants à cet atelier ont pu écouter les expériences des conférenciers qui étaient venus de la Tanzanie Mr Philip Mateja et Dr. Peter Feleshi, et d'Allemagne dont Dr Hans-Martin Hirt, Secrétaire Exécutif de ANAMED (Action de la Médecine Naturelle), et Mme Hannelore Klages, qui dispose des champs d'*Artémisia Annu* à Gitega ; Monsieur Ingo ; qui dispose d'un vaste champ d'*Artémisia Annu* à Rumonge. Dans leurs présentations, les conférenciers ont parlé :

des plantes médicinales dans la Bible,
de l'*Artémisia* : de la graine à l'herbe,
de l'*Artémisia* : de l'herbe à la médecine,
de l'*Artémisia* : de la médecine au traitement et à la prévention contre la malaria

La dernière communication a porté sur les aspects légaux de culture, de transformation et d'utilisation des plantes anti-malaria et sur les expériences de Tanzanie. Dr. Peter Feleshi a parlé des obstacles qu'ils ont rencontrés en Tanzanie dans le développement de la plante, mais que ces obstacles ont été surmontés, les services chargés de la santé ayant compris l'utilité à utiliser cette plante dans la prévention contre la malaria.



Le Représentant légal de A.LU.MA-Burundi introduit Dr Hans-Martin Hirt et ses collaborateurs tanzaniens et leur souhaite de bons échanges avec les Burundais et autres partenaires qui avaient répondu positivement à l'invitation, dont des cadres du Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme (PNILP).



Les participants se sont répartis en groupes de travail pour échanger sur les possibilités de pouvoir développer cette précieuse plante au Burundi, à l'image de ce qui se fait en Tanzanie, au Kenya et en RDC



Les participants suivent avec intérêt les expériences de la Tanzanie.

Ils ont appris les obstacles rencontrés, les étapes franchies. Ces informations ont été enrichies par un argumentaire médical établi par l'Organisation IDAY en étroite collaboration avec IFBV(Iwerleiwén fir bedreete Volleker), Organisation de droit luxembourgeois qui a fait connaître *l'Artemisia annua* dans de nombreux pays africains et sud-américains et a des programmes de recherche sur ses potentialités.

Selon cet argumentaire médical, « *cette plante a fait ses preuves en Chine où pendant 2 000 ans elle a permis de lutter efficacement contre la malaria et d'autres maladies parasitaires. En Amérique Latine, des congrès sur l'Artemisia annua qui est largement diffusée dans des pays comme notamment le Brésil et la Colombie attirent plus de 2 000 personnes. En Afrique plusieurs études scientifiques confirment l'efficacité de la plante contre notamment le paludisme* ».

C'était au cours de la Conférence que l'Organisation IDAY a organisé au parlement Européen le 16 Juin 2011.

S'agissant des étapes à suivre, il a été convenu de saisir le Ministère de la Santé Publique et le PNILP pour leur demander les autorisations requises pour initier des recherches dans le domaine, et voir comment l'Artémisia Annua, produit au Burundi pourrait contribuer à l'éradication du paludisme.

6. Autres réalisations

6.1. Création du Site Web

Pour améliorer sa communication, A.LU.MA-Burundi a créé un site web : www.alumaburundi.org , un site fonctionnel depuis le mois de mai 2011. En consultant le site, on a accès à tous les rapports d'activités de l'association depuis 2007.

6.2. Création d'un réseau des acteurs non-étatiques intervenant dans le secteur de la santé.

6.2.1. Contexte :

Le Président de l'Association « Action de Lutte contre la Malaria », A.LU.MA-Burundi a fait partie de la délégation burundaise qui a participé à la 3^e Réunion des équipes chargées du secteur de la santé dans les pays signataires du pacte IHP+ qui s'est tenue à Bruxelles du 09 au 10.12.2010, et ce au nom de la société civile.

Ayant constaté l'implication de certaines associations africaines dans le secteur de la santé, encouragé par les membres de la délégation burundaise, le Président de A.LU.MA-Burundi a jugé opportun d'organiser une réunion de concertation entre les organisations de la société civile pour explorer les opportunités de créer un collectif regroupant les associations intervenant dans le secteur de la santé, dans le seul objectif de mettre ensemble les énergies pour un plaidoyer pour un accès équitable aux soins de santé.



6.2.2. Agréement de la Fédération:

Les associations ayant pris part à cet atelier de concertation organisé le 08.04.2011 ont accepté de créer ce collectif. Un groupe de volontaires a élaboré un projet de statuts qui ont été analysés et adoptés au cours de la réunion de l'Assemblée constituante de la Fédération Nationale des Acteurs non Etatiques intervenant dans le secteur de la Santé (FENAS) le 21.05.2011. La FENAS a été agréée par l'Ordonnance Ministérielle N°530/962 du 08.08.2011.

7. Partenariat noués en 2011

7.1. Partenariat avec l'Organisation belge : Ex-Change

L'organisation Ex-change (Ex-Change vzw, Herentalsebaan 643, 2160 Wommelgem, Belgique) a mis à la disposition de A.LU.MA-Burundi un expert Senior du nom de Dirk DEMEULEMEESTER qui avait la tâche d'assister le Représentant Légal à identifier le type de projets à développer dans le cadre du renforcement des capacités de l'Association.

Pendant son séjour au Centre anti-malaria du 29 juin au 12 juillet 2011, l'expert a collecté toutes les informations sur le fonctionnement du Centre anti-malaria, ce qui lui a permis de formuler des recommandations sur l'amélioration des conditions de travail. Il a promis d'être notre interlocuteur auprès des partenaires potentiels en Belgique.



7.2. Partenariat avec l'Organisation France Volontaire.

Depuis 2009, A.LU.MA-Burundi avait pris des contacts avec le Représentant de France Volontaire pour lui demander de voir dans quelles mesures A.LU.MA-Burundi pourrait bénéficier d'un partenariat avec cette organisation, en mettant à sa disposition un ou une volontaire. Enfin, le rêve s'est réalisé.

Un contrat a été signé entre l'Organisation France Volontaire, et une volontaire a été mise à la disposition de l'Association. Mademoiselle Delphine JAUSEAU a commencé son travail d'assistante technique avec le mois de novembre 2011.

8. Les perspectives 2012

- Par le biais de la presse, continuer la sensibilisation des autorités administratives pour qu'elles intègrent dans leur tâche quotidienne la lutte contre la malaria comme un des moyens de réduire la pauvreté.
- Développer une stratégie de sensibilisation de la population de la province sanitaire de Cankuzo, à l'Est du pays.
- Initier une tranche horaire de communication sur la lutte contre la malaria.
- Plaider pour une lutte anti-vectorielle et l'assainissement pour une élimination progressive du paludisme.
- Faire du Centre anti-malaria un Centre de référence.
- Initier des travaux de recherche sur les utilisations de l'Artémisia Annuua en partenariat des organisations internationales ayant une expérience dans le domaine, sans oublier le PNILP.
- Renforcer l'autonomie du centre en lui dotant d'un éclairage par l'énergie solaire.
- Développer des activités génératrices de revenus pour assurer un minimum d'autonomie de l'Association.

Rapport financier 2011 : Synthèse

A. Recettes

A.1. Dons

A.1.1. Dons en argent

Donateur	Montant accordé	Affectation
Fondation Papale	40,000 \$ USD (52.000.000Fbu)	Rémunération du personnel
Programme Paludisme/Fonds Mondial	13.771.200 Fbu	Financement du concours chanson du 25.04.2011, Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme
Hornschule de Gundelsheim (RFA)	2.500 Euros	Prise en charge des enfants de moins de 5 ans
Toyota Burundi	500.000 Fbu	Prise en charge des enfants de moins de 5 ans
Monsieur Jiwani SHAFIQ	300.000 Fbu	Prise en charge des enfants de moins de 5 ans

A.1.2. Dons en nature

Donateur	Produits	Valeur	Observations
L'Organisme Allemand Action Medeor / Allemagne	Médicaments dont le Paracétamol suppositoires	4061,25 Euros	

Fonds Global de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme	88 Plaquettes (264 cès) pour nourrissons, 700 plaquettes (2100 cès) pour petits enfants, 1131 plaquettes (3.393 cès) pour enfants, 5.411 plaquettes (32.466 cès) pour adultes de plus de 14 ans, d'artésunate/amodiaquine	-	A.LU.MA-Burundi fait des réquisitions auprès du District Sanitaire du Nord de la capitale
Monsieur Jiwani SHAFIQ	Médicaments (Parcéamol 250 mg, Paracétamol sirop, Amoxicillin sirop)	169.000 Fbu	Livrés par la Pharmacie ABACUS

Tableau synthétique des recettes 2011

Description	Montant
Recettes Patients	6.975.200
Recettes Fiches	1.862.800
Recettes Fanta	460.244
Recettes moringa	24.500
Vente moustiquaires	159.500
Recettes location salle	1.470.000
Recettes téléphone public : 22.23.99.65	1.121.950
Location matériel de sonorisation	200.000
Vente de 5 tabliers	10.000
Total	12.284.194

Tableau synthétique des dépenses

	Libellée	Montant(Fbu)
B.1.	Rémunérations du personnel	
B1.1	Salaires du personnel sous contrat	36.419.076
B.1.2	Cotisations INSS	3.552.996
B.1.3	Honoraires coordination	2.500.000
B.1.4	Primes d'encouragement	110.000
B.1.5	Heures supplémentaires	150.250
B.1.6	Impôt (IPR)	3.701.567
B.1.7	Période d'essai (nouveaux employés)	400.000
B.1.8	Frais France Volontaire	3.174.000
B.1.9	Honoraire traduction en Anglais	60.000
	Total 1	50.067.889

B.2	Médicaments et autres produits médicaux	
B.2.1	Achat Ouates	147.000
B.2.2	Médicaments (Paracétamol 500 mg, ...)	408.100
B.2.3	Giemsa solution	216.023
B.2.4	Vaccinostyles	680.730
	Total 2	1.451.853

B.3	Carburant + Entretien véhicules	
B.3.1	Carburant	2.033.600
B.3.2.	Entretien	481.438
B.3.3	Assurance	160.285
B.3.4	Contrôle technique	17.145
B.3.5	Impôt	45.000
B.3.6	Huile moteur	182.250
B.3.7	Essence groupe électrogène	16.320
	Total 3	2.936.038

B.4	Matériel Bureau	
B.4.1	Fiches médicales	1.510.400
B.4.2	Papiers chutes pour emballage des médicaments	30.000
B.4.3	Carnets de reçus	58.500
B.4.4	Registres	205.800
B.4.5	Facturiers	88.000
B.4.6	Papiers duplicateurs	132.000
B.4.7	Classeurs	40.000
B.4.8	Enveloppes	50.200
B.4.9	Reliure rapports	9.600
B.4.10	Photocopies	1.820
B.4.11	Attaches	2.500
B.4.12	Boite stylos rouges	7.000
B.4.15	Piles, bougies, câbles, appareil téléphonique	168.000
B.4.16	Cartouches imprimante	306.800
B.4.17	Agrafeuses	24.000
B.4.18	Calculatrices	28.000
	Total 4	2.662.620

B.5	Entretien et réparation	
B.5.1	Main d'œuvre : renouvellement peinture mur extérieur du centre, renouvellement peinture clôture, matériel informatique, robinets, portes	1.387.650
B.5.2	Matériel (peinture, ciment, robinets, etc...)	1.172.800
	Total 5	2.560.450

B.6	Consommation eau/électricité	
B.6.1	Factures REGIDESO	397.514
B.6.2	Equipements énergie solaire	1.005.800

	Total 6	1.403.314
--	----------------	------------------

B.7	Frais : Poste, communication et NTIC	
B.7.1.	ONATEL (Publiphone)	484.413
B.7.2	Factures ONATEL	16.079
B.7.3	Communication service bureau	7.850
B.7.4	Création et alimentation site web	2.634.733
B.7.5	Frais hébergement du site web	108.000
B.7.6	Connexion internet	2.526.733
B.7.7	Mobile Broadband	77.000
B.7.8	Poste (avis d'arrivée : Don de Action Medeor)	137.820
B.7.9	OBR (Bureau Poste : dédouanement des médicaments, don Action Medeor)	293.940
B.7.10	Timbres postaux (envoi rapports)	37.970
	Total 7	6.324.538
B.8	Autres dépenses	
B.8.1	Rafraîchissement (Nouvel an, Fête du travail, Fête St François d'Assise)	116.650
B.8.2	Aide aux personnes indigentes malades (Sindayikengera Françoise et Kandagano Josiane)	1.160.000
B.8.3	Frais administration (Assemblée Générale de l'Association)	28.800
B.8.4	Frais déplacement (réquisitions et autres commissions)	278.740
	Total 8	1.584.190
B.9	Déplacements membres de l'Association	
B.9.1	Participation aux réunions et retraites du CCM et du PNILP + expertise	205.000
B.9.2	Frais visa Représentant Légal	163.300
	Total 9	368.300
	Total	66.694.572

	Description	Montant (Fbu)
B.1.	Rémunérations du personnel	50.067.889
B.2	Médicaments et autres produits médicaux	1.451.853
B.3	Carburant + Entretien véhicules	2.936.038

B.4	Matériel Bureau	2.662.620
B.5	Entretien et réparation	2.560.450
B.6	Consommation eau/électricité	1.403.314
B.7	Frais : Poste, communication et NTIC	6.324.538
B.8	Autres dépenses	1.584.190
B.9	Déplacements membres de l'Association	368.300
	Total	66.694.572